

**CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 1^{ER} JUIN 2022 À 19H30
SALLE DES MARIAGES**

ORDRE DU JOUR

- 01 - Demande de garantie d'emprunt présentée par CDC HABITAT SOCIAL pour le financement de l'acquisition en VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement) de 14 logements sis 2-10 boulevard Fichot, 1 bis - 3 ter avenue Victor Hugo à Neuilly-Plaisance.
- 02 - Création du Comité Social Territorial (CST).
- 03 - Création de postes et modification du tableau des effectifs.
- 04 - Modification du montant de remboursement des indemnités versées au personnel participant à la mise sous pli de la propagande des élections législatives des 12 et 19 juin 2022.
- 05 - Subvention à l'association Au Fil de l'Eau pour la mise en place de l'opération « Passeurs de Marne ».
- 06 - Indemnité de jury d'examen de l'Ecole de Musique.
- 07 - Délégation de service public pour l'exploitation du service de restauration collective : choix du délégataire et approbation du contrat de délégation de service public (transmise le 16 mai 2022).
- 08 - Marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour le comblement des carrières du Parc des Coteaux d'Avron de la Ville de Neuilly-Plaisance.
- 09 - Bilan des acquisitions et cessions immobilières effectuées par la commune de Neuilly-Plaisance en 2021.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 23 mai 2022.



Christian DEMUYNCK

Maire

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)*